Septembre 2008 | Numéro R183

Recherche en un coup d'œil

Évaluation de l'efficacité du Programme national pour délinquants sexuels

MOTS CLÉS : *Traitement, délinquants sexuels, récidive*

Pourquoi avons-nous effectué cette étude?

Cette étude avait pour but d'évaluer l'efficacité du Programme national pour délinquants sexuels (PNDS) sur le plan de la réduction de la récidive. Le PNDS est un programme cognitivo-comportemental offert aux délinquants sexuels présentant un risque allant de faible à moyen. Le programme vise divers facteurs criminogènes, dont les distorsions cognitives, le comportement sexuel déviant, l'acquisition d'habiletés sociales et la maîtrise des émotions. Il s'agit d'un programme à intensité faible ou modérée.

Ce que nous avons fait

L'étude visait à déterminer si les délinquants sexuels qui avaient terminé le PNDS enregistraient un taux de récidive plus faible que des groupes de délinquants sexuels non traités. Les sujets étaient 347 délinquants sexuels qui avaient participé au PNDS entre 2000 et 2004 et 137 délinquants sexuels non traités choisis à partir de la base de données de Motiuk et Porporino [1993]. Il y avait assez de données pour établir des scores de STATIQUE-99 (mesure du risque de récidive sexuelle) pour tous les délinquants visés par l'étude. Les auteurs de l'étude ont mesuré l'efficacité en comparant les taux de récidive du groupe traité et du groupe de référence et en comparant les taux de récidive observés pour les sujets traités par rapport aux taux de récidive prévus d'après les normes établies pour STATIQUE-99.

Nos résultats

Après avoir tenu compte des différences dans le niveau de risque et la durée du suivi entre le groupe traité et le groupe de référence, les auteurs ont constaté que le groupe traité enregistrait généralement des taux de récidive sexuelle plus faibles que le groupe de référence (1,1 % contre 4,6 %). Les sujets traités affichaient des taux de récidive violente et générale beaucoup moins élevés que le groupe de référence. Les résultats de la comparaison des taux de récidive observés du groupe traité par rapport aux taux de récidive prévus des délinquants non traités d'après les normes établies pour STATIQUE-99 a révélé que, pour les sujets traités, les taux de récidive sexuelle étaient beaucoup plus faibles que ceux prévus par STATIQUE-99. Les taux de récidive sexuelle observés des délinquants du groupe de référence n'étaient pas très différentes de ceux prévus d'après les normes établies pour STATIQUE-99.

Même s'il n'y avait aucun écart important dans les taux de récidive sexuelle entre le groupe traité et le groupe de référence, cela peut être attribuable au faible taux de récidive sexuelle de base observé dans l'échantillon. Le fait que le groupe traité et le groupe de référence aient été constitués à partir de cohortes différentes rend plus compliquée l'interprétation de ces données.

Interprétation des résultats

Les taux de récidive du groupe traité ont été comparés aux taux de récidive prévus d'après les normes établies pour STATIQUE-99. Selon les résultats, le groupe traité a enregistré des taux de récidive sexuelle beaoucoup plus faibles que prévu. Ces constatations corroborent l'utilité du Programme national pour délinquants sexuels.

Pour de plus amples renseignements

CORTONI, F. et K.L. NUNES. *Évaluation de l'efficacité du Programme national pour délinquants sexuels,* Rapport de recherche R-183, Ottawa, Service correctionnel du Canada, 2008.

On peut obtenir une version en format PDF du rapport complet à l'adresse suivante : research@csc-scc.gc.ca

Préparé par : Jeff Abracen

Pour nous joindre

Direction de la recherche
(613) 996-3287
research@csc-scc.gc.ca